

MÉFIEZ-VOUS DES MANUELS SCOLAIRES

OUTILS TRADITIONNELS

qui trahissent les instructions ministérielles

INSTRUCTIONS
OFFICIELLES

MANUELS

HISTOIRE

INSTRUCTIONS OFFICIELLES
DE 1945 :

Rattacher l'enseignement de l'histoire, autant que possible, à l'histoire locale, si riche et si variée en France. La leçon d'histoire fait appel à la sensibilité, à l'image, au goût du merveilleux... Mais la discipline rigoureuse de l'observation lui donne cette assise solide sans laquelle elle ne serait que fantaisie et roman.

Histoire de France - OE 2 Ed. 1959

« Le plus grand présent qu'on pouvait faire à ceux qui restaient était de leur donner du pain, qu'ils préféreraient à toutes choses comme étant le remède infaillible qui pouvait les empêcher de mourir, quoique ce remède même devint à quelques-uns mortel par la grande avidité avec laquelle ils le mangeaient et s'étouffaient en même temps. »

SCIENCES

INSTRUCTIONS OFFICIELLES
DE 1945 :

Trop souvent, les leçons de choses se réduisent à l'étude d'un manuel ou d'un résumé ; les élèves n'en retiennent que des mots pour eux vides de sens. Aussi les exercices qui pourraient contribuer fortement à la formation intellectuelle des enfants sont sans valeur et même nuisibles. Il est donc demandé aux maîtres qui donnent encore un enseignement livresque de le rendre concret.

Leçon de choses - OE1, éd. 1958

« Apprenons : la lame en acier du couteau est très coupante. Le manche permet d'utiliser le couteau sans risque de se blesser.

Réfléchissons : A quoi sert un arrosoir ?

Apprenons : l'eau versée par l'arrosoir tombe sur les plantes comme de la pluie.

GRAMMAIRE

INSTRUCTIONS OFFICIELLES
DE 1923 :

Il ne s'agit pas de formuler des définitions abstraites dont une connaissance plus approfondie de la langue ferait vite apparaître le caractère artificiel... Il s'agit d'amener les enfants, par la pratique du langage parlé ou écrit, à classer avec précision les formes verbales sous les rubriques que les grammairiens ont imaginées pour mettre un peu d'ordre dans le chaos des réalités linguistiques.

J'apprends

A la forme pronominale, le sujet fait l'action exprimée par le verbe ; l'objet de l'action est exprimé par un pronom qui représente le sujet : L'écureuil s'enfonce vers le tronc.